


**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848  
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

I.1. Numéro du document <p align="center">2022/54638/4</p>	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3 Nom et adresse de l'opérateur :  <p align="center"><b>QUINZELING STEPHANIE</b> LA TAUPETTERIE LA TAUPETTERIE 36210 PARPECAY FRANCE</p>	I.4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle  <p align="center"><b>CERTIPAQ BIO</b> 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro <b>FR-BIO-09</b></p>
I.5. Activité ou activités de l'opérateur :  <input checked="" type="checkbox"/> Préparation	

I.6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil<sup>(1)</sup> et méthodes de production :

- d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine / Méthode de production :
- production de produits biologiques
- f) Vin / Méthode de production :
- production de produits biologiques

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848  
et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7. Date, lieu Fait à La Roche Sur Yon, le 21/07/2022.  Pour CERTIPAQ BIO, son Directeur Général, Gaël du Chelas	I.8. Certificat valable du 07/06/2022 au 31/03/2024  
---	--

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848  
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

1. Numéro du document 2022/54638/4	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur :  <b>QUINZELING STEPHANIE</b> LA TAUPETTERIE LA TAUPETTERIE 36210 PARPECAY FRANCE	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle  <b>CERTIPAQ BIO</b> 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro <b>FR-BIO-09</b>

## II.1. Répertoire des produits

Vin aromatisé	Biologique
Liqueur	Biologique
Boissons spiritueuses	Biologique

II.8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC

b) hyperlien vers le certificat d'accréditation : Accréditation n° 5-0544 – Certification de produits/services agricoles et alimentaires. Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

II.9 - Le présent document a été délivré conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.certipaq.com/nos-certificats/> fait foi.